



L'administration du personnel

L'administration du personnel est une matière complexe pour laquelle le droit à l'erreur n'a pas sa place.

Lors de l'engagement d'un salarié, vous devez établir un contrat en bonne et due forme et rédiger la déclaration d'entrée. Ses traitements doivent être calculés de façon précise, en tenant compte de « divers éléments » : maladie, absences, heures supplémentaires, congés...

Enfin, si ce contrat de travail doit être rompu, la procédure à suivre doit également être rigoureuse : période et indemnité de préavis, certificat de travail...

Notre offre

La Fiduciaire des P.M.E. offre aux chefs d'entreprise une gamme complète de services et prestations en matière d'administration du personnel. Elle recouvre ainsi tout ce qui est obligatoire, nécessaire et utile dans le domaine de la législation sociale.

le tri des candidatures, la réponse aux candidatures...)

- la rédaction du contrat de travail
- la simulation du salaire (de brut vers net ou de net vers brut)

Recrutement

La Fiduciaire des P.M.E. se charge de la déclaration d'entrée au Centre Commun de la Sécurité Sociale. Pour l'embauche des travailleurs frontaliers, nous vous assistons pour les différentes démarches administratives (contributions, caisse de maladie...)

Nous pouvons également vous aider pour :

- la recherche du candidat idéal (la rédaction de l'offre d'emploi, la publication de l'annonce,

Salaires

Sur la base des signalétiques et des heures prestées par les salariés, la Fiduciaire des P.M.E. propose :

- le calcul des salaires
- l'établissement des fiches de paie
- les formalités sociales et fiscales
- l'assistance dans toutes vos relations avec le Centre Commun de la Sécurité Sociale, l'Administration des Contributions Directes et les autres administrations



L'administration du personnel

En plus, nous proposons :

- l'expédition des fiches de paie
- l'établissement et le transfert des ordres de paiement
- l'établissement des grilles de salaires
- l'établissement du bilan annuel de formation
- la réponse aux enquêtes du STATEC et des chambres professionnelles

Fin du contrat de travail standard

Faites appel à la Fiduciaire des P.M.E. pour :

- l'aide à la rédaction de la lettre d'avertissement ou de licenciement
- déterminer le préavis de licenciement
- le calcul des indemnités de préavis et/ou de départ
- le calcul du solde congé
- l'établissement du certificat de travail
- l'établissement des formalités requises par l'Administration de l'Emploi (ADEM)
- la déclaration de sortie au Centre Commun de la Sécurité Sociale

Election de la délégation du personnel

Dans le cadre de cette élection, la Fiduciaire des P.M.E. vous assiste pour :

- l'établissement et la publication des listes
- l'organisation proprement dite de l'élection
- le suivi des documents à l'ITM

Vos avantages

- un interlocuteur unique et reconnu pour toutes vos relations avec les administrations
- une confidentialité garantie
- la maîtrise des coûts
- pas d'investissement dans une infrastructure informatique

Les plus de la Fiduciaire des P.M.E.

- un service continu assuré par une équipe de 10 personnes
- la consultation des salaires via Internet grâce au service pme-direct



G R O U P E C 3

Pour une meilleure gestion de votre entreprise